



Réunion du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

Lundi 30 mars 2026 – 16h00-17h00 / En visioconférence

COMPTE-RENDU

I- 4èmes Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine

Les 4èmes Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine seront accueillies le mardi 1^{er} et mercredi 2 décembre 2026 par la Région Centre-Val de Loire et son président M. François Bonneau, à Tours.

Dix ans après l'édition mémorable de Marrakech en 2016, ce rendez-vous marquera une nouvelle étape du partenariat franco-marocain, en réaffirmant l'engagement des collectivités territoriales autour d'un enjeu clé : « La coopération décentralisée franco-marocaine au service d'un développement territorial résilient et des transitions. »

Un programme dédié à l'action et au dialogue

L'organisation de ces deux journées a été conçue pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, la co-construction et le dialogue entre élus et techniciens des deux rives.

Mardi 1er décembre 2026	Mercredi 2 décembre 2026
<ul style="list-style-type: none">• Ouverture des Assises et discours officiels• Deux tables-rondes en session plénières• 2 ateliers• Dîner de gala	<ul style="list-style-type: none">• 2 ateliers• Restitution des ateliers et clôture des Assises• Visites de terrain

4 thématiques retenues pour les ateliers

- Atelier 1 : Vers une transition et un développement durable des territoires (énergies/gestion de la ressource en eau et lutte contre le stress hydrique)
- Atelier 2 : Partenariats pour un aménagement territorial équitable (innovations pour l'intelligence territoriale et outils de planification/accès aux infrastructures et aux services publics locaux dans les territoires ruraux)
- Atelier 3 : La coopération décentralisée au service du développement économique et de la culture (développement économique, tourisme durable, ESS/culture et patrimoine)

- Atelier 4 : Insertion des jeunes et participation citoyenne (insertion socio-économique, formation professionnelle/citoyenneté et démocratie participative)

Mobilisation des collectivités et des partenaires via deux appels à manifestation d'intérêt

Pour valoriser la richesse des projets menés sur le terrain, nous invitons les collectivités et organisations partenaires à devenir actrices de l'événement. **Un premier appel à manifestation d'intérêt est lancé pour co-construire les ateliers selon les modalités ci-dessous :**

- Des binômes de collectivités (française et marocaine) pour piloter les ateliers : travail de problématisation, rédaction d'une note de cadrage et animation
- Des intervenants : issus de collectivités ou d'organisations partenaires pour apporter leur expertise lors des quatre ateliers.

Les contributeurs intéressés sont invités à renseigner le formulaire de candidature avant le 1er mai 2026 : <https://forms.gle/cqhjKqynwZZM45188>

Un second appel à manifestation d'intérêt sera transmis dans les prochaines semaines, afin de contribuer à la réalisation d'une exposition dressant un panorama des projets de coopération menés depuis près de 10 ans.

Inscriptions

Modalités et ouverture des inscriptions à partir de juin/juillet 2026

- Les actualités et informations concernant les Assises seront régulièrement mises à jour sur le site de CUF : <https://cites-unies-france.org/4e-Assises-franco-marocaines-de-la-cooperation-decentralisee-les-1-et-2>

II- Appels à projet de la DCTCIV

La délégation pour les Collectivités territoriales et la Société civile (DCTCIV) lance sa campagne d'appels à projets 2026. Le calendrier, les règlements ainsi que les informations sur la procédure de dépôt des dossiers sont disponibles sur le site de France Diplomatie : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/>

A travers ces APP, le MEAE entend réaffirmer l'importance de la coopération décentralisée comme levier diplomatique majeur, via plusieurs priorités stratégiques :

- Des projets qui incluent une dimension de coopération économique renforcée
- Des projets avec un impact direct pour les bénéficiaires dans les pays partenaires mais aussi pour les citoyens français

III- Fonds conjoint franco-marocain

Lancement du nouvel appel à projet 2026

Calendrier : Ouverture de la plateforme de dépôt du **1er juin au 30 septembre 2026**

Sélection des projets : Les projets sélectionnés en 2026 auront vocation à être déployés en 2027

Volume financier du fonds-conjoint : 750 000€ sur 3 ans, financé à parts égales entre le MEAE et le Ministère de l'Intérieur marocain.

Un fonds structuré en 3 volets :

- Appel à projet et soutien aux projets de coopération décentralisée
- Appui/conseil via la mobilisation de l'expertise territoriale : dispositif EXPE-CT
- Mutualisation et partage de bonnes pratiques

Remarques :

- Il est possible de déposer un nouveau projet même si un précédent projet financé par le fonds conjoint est toujours en cours. Toutefois, ce nouveau projet devra être différent du projet en cours.
- Par ailleurs, il est possible de déposer au fonds conjoint sans qu'un accord de partenariat n'ait été signé entre la collectivité française et la collectivité marocaine. Les deux collectivités doivent toutefois démontrer que le partenariat existe.
- Les collectivités peuvent mobiliser le programme EXPE-CT en dehors du fonds conjoint pour amorcer des partenariats de coopération décentralisée.

Evaluation des deux précédents fonds conjoints

L'évaluation des deux précédents dispositifs conjoints (2019-2021 et 2022-2024) est en cours de finalisation. Les résultats disponibles prochainement.

Cette évaluation a notamment pu mettre en avant les difficultés liées à la création de comptes de dotation sur dépenses par les collectivités marocaines, qui engendrent des retards dans la réception des fonds et par conséquent dans la mise en œuvre des projets.

- ➔ Ce point fait l'objet de discussions entre le MEAE et le Ministère de l'Intérieur marocain afin de mettre en œuvre des solutions
- ➔ De même, un accompagnement des collectivités marocaines à ce sujet pourrait être mis en place, par l'organisation de séminaires de lancement des projets ou la création d'un guide pratique.

IV- Agenda

Pour les Assises franco-marocaines

- 1er mai 2026 : Date limite de l'appel à manifestation d'intérêt pour contribuer aux ateliers
- 6 mai 2026 : 3^e comité de pilotage
- Juin / Juillet 2026 : Ouverture des inscriptions
- 1 et 2 décembre 2026 : Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine

Autres événements de Cités Unies France et du groupe-pays Maroc

- 2^e semaine de juin 2026 : Atelier de groupe-pays Maroc sur la thématique des visas
- 1^{er} juin 2026 : Ouverture de l'AAP « Fonds conjoint franco-marocain »
- 23 au 26 juin 2026 : Congrès mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) à Tanger : <https://uclg.org/fr/congres-mondial-de-cglu/>
- 8 et 9 juillet 2026 : Rencontres de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (RAICT), organisées par Cités Unies France à Paris : <https://raict.org/-Bienvenue-aux-Rencontres-de-l-AICT->
- 30 septembre 2026 : Clôture de l'AAP « Fonds conjoint franco-marocain »

Contacts :

Mélanie Sabot : m.sabot@cites-unies-france.org

Rosalie Nganga : service-international-crisis@cites-unies-france.org